

M. Durand. Ces bulletins ont été attribués par la Commission de recensement à M. Durand.

Sur les autres on s'est borné à recueillir non pas le nom de M. Durand en laissant subsister intact le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon. Ceux-ci ont été attribués par la commission de recensement. Il lui a paru impossible d'attribuer à M. Durand des bulletins portant une qualification déterminante du vote dans des circonstances où cette qualification était en opposition directe et flagrante avec la signification politique de sa candidature. Elle a pensé que l'état du bulletin prouvait que l'électeur avait été trompé ou n'avait pas au moins compris le sens de son action. Les désignations portées au bulletin, et qui sont contradictoires, ont été considérées comme inexactes. Il a été annulé.

Ce point de vue qui éclaire d'un jour vif les décisions de la Commission départementale d'Ille-et-Vilaine, n'a pas été abordé jusqu'ici dans les journaux de Paris.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.

C. DUPRÉ,
Représenté.

Evénements d'Orient

Les nouvelles de la guerre d'Europe et d'Asie ne sont pas favorables aux Turcs.

Chios, après avoir été le théâtre de la bataille de la mer, a été complètement défilé. Les canons de la garde impériale ont sabré 150 bœufs-bouillies à cheval et à circonscriptions ont vigoureusement attaqué l'infanterie qu'ils ont vaincue. Les pertes des Russes en sont insignifiantes : la commandante Grodno, les hussards de la garde, du prince Albert de Saxe-Altenbourg et de blessés, mais est resté sur ses rangs.

Plevna est tout à fait sûr et l'on peut annoncer presque à jour fixe la reddition de cette place. Mehemet-Ali va établir son quartier-général à Novi-Bazar. Un combat sans importance, qui l'on peut considérer comme un engagement d'avant-postes a eu lieu à Adikof. En Asie, Moukhtar-pacha et Ismail-pacha après divers engagements, déclarés insoumis par les Turcs, ont dû quitter la position de Koprucki et se retirer à D. Verbuli, à proximité d'Erzeroum. Un détachement russe est arrivé dans les environs de Hassan-Kulé, les Turcs avaient retranché leur arrière-garde, composée de dix bataillons, dans cette ville; pendant la nuit, les Russes arrivés en grand nombre ont coupé les communications aux deux bataillons turcs qui ont été faits prisonniers après une fusillade assez vive. Les pertes des Russes sont insignifiantes. Moukhtar-pacha a été tué par un coup de feu. Le général Loris-Méliev a été nommé gouverneur provisoire de l'Arménie.

INFORMATIONS

Le *Moniteur* enregistre les nouvelles suivantes dont l'importance s'accroît par les relations mêmes de la femme que nous citons :

« Le conseil des ministres s'est réuni hier matin. Rien qu'une résolution définitive n'a été prise. Il semble que l'on soit revenu à Paris de M. le duc de Broglie, et que l'on regarde comme plus affirmé à la solution de la crise et plus favorable à la formation d'un ministère de coalition que le cabinet actuel se présente, le 7 novembre, devant les Chambres. »

Les tendances à la conciliation paraissent malheureusement aujourd'hui perdre du terrain.

Lesquels ont agité de penser de la théorie à la mise à exécution, on s'est heurté à des difficultés de personnes, les unes, ainsi que nous l'avions prévu, sont les seules. Sans aller jusqu'à faire abandonner tout à fait la voie dans laquelle on est entré ces derniers jours, ces difficultés ont, cependant, été telles que le Maréchal et son conseil ont dû recourir à d'autres combinaisons.

Les partisans d'une politique de conciliation ne croient qu'il était possible de former un ministère dans lequel seraient entrés, d'une part, des membres du centre gauche du Sénat, tels que MM. Laboulay, Berthelot et Edougar, et, d'autre part, des membres si influents du groupe conciliatoire de la Chambre des députés.

Nous ne croyons pas que des déclarations aient été faites après d'aucuns des hommes politiques dont les noms ont été mis en avant. Il paraît seulement que, d'après l'attitude des groupes parlementaires auxquels les uns et les autres appartiennent, on a jugé que l'accord des deux éléments constitutifs de ce cabinet de coalition serait, sinon impossible, au moins des plus difficiles.

Les prévisions et les projets dont nous avons parlé la semaine dernière ont pu paraître abandonnés, momentanément du moins, les termes du problème tel qu'il est aujourd'hui posé seraient : ou la constitution d'un ministère absolument pris dans les droites et qui essaierait de gouverner avec la majorité conservatrice du Sénat, ou un ministère formé uniquement de membres des gauches, ayant M. Gambetta pour chef et pour mission de faire, devant le pays, la preuve que la majorité d'opposition peut fournir une majorité de gouvernement.

Après tout, il ne nous déplaît pas de voir la question posée en des termes plus précis.

Si ce que nous ne garantissons pas à aucun revirement ne se produit avant le 7 novembre dans les dispositions présentes du Gouvernement, voici, croyons-nous, comment les choses se passeraient : le ministère actuel se présenterait devant les Chambres pour y défendre, en revendiquant l'entière responsabilité, la politique et les actes du Gouvernement depuis le 16 mai. Ses comptes ainsi rendus, le Cabinet remettrait sa démission au Maréchal, et le lendemain paraîtrait l'official le nom des nouveaux ministres.

Nous devons ajouter, pour rendre complètes ces informations, qu'à l'heure où nous écrivons, le chef de l'Etat paraît résolu à choisir un ministre dans la droite. Ce ne serait qu'après que ce nouvel essai, qui lui aurait permis de juger des dispositions des divers groupes de la majorité de la Chambre des députés, aurait échoué, que le Maréchal s'adresserait résolument aux chefs de cette majorité.

M. le duc d'Audiffret-Pasquier ne devait rentrer à Paris que dans deux jours; l'honorable président du Sénat a été rappelé ce matin télégraphiquement; il sera à Paris ce soir.

Les sénateurs de la gauche se réuniront samedi à deux heures, rue Louis-le-Grand. Les résolutions définitives seront prises dans cette réunion.

Les membres des bureaux des groupes républicains de la Chambre des députés se réuniront lundi après-midi chez Nadar.

Les membres de l'extrême gauche présents à Paris, se sont réunis vendredi chez M. Louis Blanc.

Dans les cercles gouvernementaux, dit le *Bien public*, le bruit circule que M. de Marcroix, Duc

de Broglie, Léon Say, Christophle et Teisserenc de Bord seront appelés à faire partie de la nouvelle combinaison ministérielle.

M. Jules Grévy a eu jeudi une entrevue avec M. Calmon, vice-président du centre gauche du Sénat.

La France donne, en dernière heure, la nouvelle suivante :

« M. de Joly, l'architecte qui a construit la Chambre des députés, vient d'être interrogé de la façon la plus pressante sur la question de savoir s'il pourrait un jour prendre les dispositions nécessaires pour la réunion du Congrès. »

« On sait que la nouvelle Chambre a été construite de telle façon qu'il est possible, en enlevant les cloisons du fond, de donner place aux 300 membres de la Chambre haute. »

« D'après la Constitution, la réunion d'un Congrès ne peut avoir lieu que dans deux cas : »

« 1° Pour la révision de la Constitution ; »

« 2° Pour nommer un président de la République. »

« Si nos renseignements sont exacts — et on conçoit que sur une telle question nous croyions devoir faire les plus expresses réserves — il ne s'agirait pas d'une révision de la Constitution. »

On nous assure, au moment de mettre sous presse, que M. Pouyer-Quertier a eu vendredi une entrevue avec le Maréchal.

On suppose que ce fait se rattacherait à la formation d'un cabinet d'affaires.

Notre correspondant parisien nous écrit en faisant toutes ses réserves d'ailleurs que des dissensions assez profondes se seraient élevées contre M. Gambetta et M. Jules Grévy et que devant eux le nom de l'amiral Pothuau, aurait été mis en avant comme président éventuel de la République.

Nous apprenons que des démarches sont déjà faites pour proposer M. A. Naquet, qui vient d'échouer dans la Vendée, comme successeur à M. Mé, député de la Gironde, mort mercredi et enterré civilement vendredi.

On annonce pour mercredi prochain l'affaire de M. Gambetta venant en appel à l'audience du Tribunal de la Seine pour répondre des délits relevés dans sa circulaire aux électeurs du 20^e arrondissement.

L'administration a fait saisir jeudi, dans les bureaux de la poste et dans les ateliers de divers brochures, 300,000 exemplaires d'une brochure adressée aux *Comités* républicains des départements et portant pour titre : « Nommés des Conseillers généraux, des Conseillers d'arrondissement, des Conseillers municipaux républicains ! tous républicains ! »

C'est à tout qu'une députation des industriels de Paris s'était rendue auprès du maréchal, afin de l'entretenir des questions relatives au traité franco-anglais. Une réunion d'industriels a bien eu lieu à Paris, mais la Convention franco-anglaise n'en était pas le motif; il s'agissait simplement d'exposer au maréchal-président les mauvais état des affaires. Aucune décision n'a été prise, lorsque, sur la nouvelle de la reprise des négociations économiques, d'autres industriels se sont joints aux premiers, et alors il a été convenu qu'on attendrait la rentrée du Parlement, et qu'au besoin les députés et sénateurs de nos grands centres commerciaux interpelleraient à ce sujet l'une des deux Chambres.

Mme Le Verrier, veuve de l'illustre astronome, est morte jeudi soir à six heures.

Mardi, MM. Pons, Ancevin et Donnat ont été interrogés par M. Bresselles, juge d'instruction, à propos de la tombola organisée à Londres en faveur des condamnés politiques détenus à la Nouvelle-Calédonie.

La succession académique de M. Thiers s'annonce comme devant être vivement disputée.

Trois concurrents avoués sont déjà sur les rangs; ce sont : MM. le duc d'Audiffret-Pasquier, Paul Féval et ... Eugène Pelletan.

Le bruit court que M. le baron de Behr, préfet de la Haute-Garonne, intente un procès en diffamation au *Times* de Londres et au *Temps* de Paris, pour publication de la correspondance relative aux élections du 14 octobre et dont toute la presse conservatrice de Toulouse a relevé les faussetés et les calomnies.

Le tribunal de Nice a condamné mercredi M. Pilate, garant de l'*Eglise libre de Nice*, à 1,000 francs d'amende pour délit d'offenses.

M. le duc d'Audiffret-Pasquier, qui vous félicitez tous les principes de la science; le *Soleil* est immuable.

LE RÉDACTEUR EN CHEF (d'un journal dont on s'occupe beaucoup) : — *E pur si muove.*

Du haut du ciel a demeuré derrière O Gallie tu dois être content.

Le feld-maréchal, comte Wrangel, vient de mourir à Berlin. Il entra en 1796 comme cadet dans les dragons et devint lieutenant colonel en 1814, colonel en 1815. Il reçut en 1846 le commandement du deuxième corps des troupes fédérales dans la campagne de Schleswig-Holstein. Il fut promu au grade de feld-maréchal en 1856. On lui donna le commandement supérieur de l'armée austro-prussienne envoyée contre le Danemark. Sa conduite dans cette guerre souleva de telles réclamations que la Chambre des Communes s'en fit l'écho en Angleterre et que le prince Frédéric-Charles de Prusse remplaça le feld-maréchal dans son commandement.

On nous annonce de Washington, la mort du sénateur Morton et que la dette publique a été diminuée de 4,222,000 dollars. D'après les bruits de sources officielles, le nouveau cabinet hollandais s'est ainsi composé : MM. Van-Heeckeren Van-Kill, Schmidt, Kuyper, Michels, Catechmann, Kroon, Van-bosse. Le chemin de fer du Saint-Gerard, dont les journaux suisses nous entretiennent depuis six mois, va probablement être terminée; l'Italie a versé trois millions pour la cinquième annuité de subvention et l'Allemagne a annoncé l'envoi d'une somme de un million.

LE GÉNÉRAL ULYSSE GRANT

Voici le portrait que trace le *Sport* de l'ex-président de la République des Etats-Unis d'Amérique :

« Le général Ulysse Grant est un homme court et trapu, de large carrure et d'une certaine corpulence. Il porte une cinquantaine d'années. Les cheveux sont restés foncés, mais la barbe est grisonnante. Le front est court, le sourcil

épais, l'œil fatigué et profondément entoncé dans l'orbite, le nez est et de haut, les joues potelées, la barbe bien fournie et taillée en brousse. Deux rides profondes se dessinent sous les yeux, deux autres partent des narines. Le regard est méditatif, la physionomie réjouie. On y cherche naïvement l'énergie, et l'ensemble de la personne ne dénote guère un homme d'action. Qui jugerait le général d'après sa physionomie se tromperait. Il est évidemment d'une force de caractère et d'une énergie peu communes. »

« Il y a dans M. Ulysse Grant deux hommes distincts, le général et le président. Comme général, les services qu'il a rendus sur les champs de bataille lui valent l'admiration de tous ceux qui ne sont pas la haine. Mais rien n'est plus discuté que l'administration du président. De tous les élus de la nation qui se sont succédés à Washington, nul n'a eu plus d'ennemis, nul n'a essuyé plus d'attaques, plus d'outrages. Il est certain que la corruption administrative n'a jamais atteint des proportions aussi effroyables que durant les dernières années de sa présidence. Mains procès scandaleux, ceux notamment du général Babcock, secrétaire particulier du président, et du général Belknap, ministre de la guerre, ont prouvé que cette corruption n'était presque dans son entourage, et c'est ce qui a beaucoup contribué à la perte de sa popularité. Il n'a pas toujours eu cette scrupuleuse délicatesse, qui n'est malheureusement pas la qualité dominante des hommes d'Etat américains. Il a vu l'agiotage et l'improbité pratiqués dans tous les départements de l'administration, et il a trouvé plus facile de subir la corruption que de tenter une réforme. Parmi ses ministres, les uns se sont montrés honnêtes et droits, les autres ont été d'une improbité notoire, et le président semble s'être laissé servir par les uns comme par les autres avec la même complaisance. »

LETTRES DE PARIS

(Correspondance particulière)

Paris, 2 novembre 1877.

Les journaux de toutes nuances ouvrent avec une grande facilité leurs colonnes à tous les plans nés dans l'imagination, soit des nouvelles, soit de certains hommes politiques. Plusieurs d'entre eux s'attachent surtout à attribuer un grand rôle à M. le duc d'Audiffret-Pasquier. Je crois tout à fait superflu de résumer tous ces racontars. Je persiste à vous répéter ce que je vous ai déjà écrit bien des fois et ce que l'événement justifiera avant peu, vous pouvez en être assuré. Il y a deux jours, M. le maréchal de Mac-Mahon répétait encore qu'il « n'irait pas à gauche », et ses sentiments n'ont pas changé depuis lors. Je vous ai dit aussi et je répile que la seule question mise en délibération est de savoir si le soin de défendre la politique de résistance sera laissé au cabinet actuel ou confié à d'autres hommes politiques. A tort ou à raison, cette dernière combinaison est vue avec plus de faveur par les hommes politiques qui composent l'entourage du Maréchal. Mais la plupart des sénateurs et des députés auxquels il est possible de s'adresser pour constituer un cabinet sont encore absents.

Les négociations sont donc longues et difficiles, et elles ne pourront être considérées comme sérieuses que dans quelques jours, alors que tous les hommes politiques seront revendus. Pour tout dire, en un mot, maintenant provisoire du *statu quo* qui ne veut pas dire aujourd'hui indécision et trouble. Les questions de personnes sont seules en cause et retardent les décisions secondaires. Mais encore une fois, n'accordez aucune confiance aux renseignements de la plupart des journaux, et lorsque quelques-uns comme le *Temps*, par exemple, distribuent les portefeuilles à quatre sénateurs constitutionnels et à quatre membres du centre gauche, priez d'une ou l'autre chambre, persuadez-vous bien que tout cela n'est pas sérieux. On voudrait paraître informé, mais les initiés savent parfaitement à quoi s'en tenir sur la valeur négative de ces assertions.

Ce qui est vrai, par exemple, c'est que les gauches sont parfaitement d'accord pour repousser tout cabinet d'affaires. Le *Journal des Débats* l'a déclaré, hier, entières parfaitement nets et clairs, de façon à ce qu'aucun équivoque ne puisse subsister. Or, comme il est maintenant acquis que la soumission aux gauches est impossible, quelle solution vent-on à la situation, si ce n'est la formation d'un cabinet de résistance ?

Une longue note du *Rappel* nous expose ce matin le plan général adopté par les gauches, tout en nous présentant ce que sont seulement les chefs qui ont pris ces déterminations qui vont être soumises aux réunions des gauches. Quoi qu'il en soit, comme les gauches sont en général disciplinées, il y a lieu de prévoir qu'elles ne feront pas difficulté d'adopter les idées indiquées par le *Rappel*. Ce journal commence par déclarer, bien entendu, que les gauches restent parfaitement unies, puis il examine brièvement toutes les éventualités qui peuvent se produire.

D'abord, il peut arriver que le Maréchal se démette. Dans ce cas, les *gauches* sont d'accord pour porter à sa place M. Grévy et celui-ci a déclaré qu'il ne reculerait pas devant le devoir qu'il s'imposerait à lui.

J'ai souligné *sont d'accord* parce que mes renseignements particuliers dont je vais parler tout à l'heure, sont en contradiction formelle avec les affirmations du *Rappel*.

Si le Maréchal reste, les gauches veulent bien le tolérer, mais elles seront obligées de prendre des garanties. Le *Rappel* n'a indiqué quelques-unes. Il s'agirait notamment de provoquer une révision de la Constitution en vertu de laquelle l'autorisation de dissolution ne pourrait être accordée que par les deux tiers du Sénat.

Enfin, le maintien du cabinet de Broglie, ou de tout autre ministère du même esprit imposeraux députés des devoirs qu'ils sauraient remplir.

Ajoutons enfin que le *Rappel* déclare formellement que le cabinet du 16 mai sera mis en accusation et que si M. Grévy n'est pas porté à la présidence de la Chambre, à cause de sa situation de chef de la gauche, cette haute position serait réservée soit à M. Sénart, soit à M. Lepère, soit à M. Rameau. On ne saurait dire plus clairement que les trois groupes de la gauche se disputent le droit d'imposer le président de leur choix, ce qui pourrait bien faire maintenir M. Grévy.

Tout cela est fort intéressant, sans doute, mais cela suppose certaines conditions d'union et d'entente qu'il n'est pas bien certain de voir régner dans les rangs de la gauche. J'ai reçu à cet égard des renseignements fort intéressants et que j'ai tout lieu de croire parfaitement exacts. De ces renseignements, il résulte que depuis l'arrivée à Paris de M. Grévy, il s'est manifesté entre ce dernier et M. Gambetta, à propos de la direction générale, un dissentiment profond, qui se serait traduit par une brouille absolue. Les choses en seraient venues à un tel point que ce serait maintenant M. le vice-amiral Pothuau, et non plus M. Grévy, qui serait désigné comme candidat éventuel à la présidence de la République. Ce n'est que sous réserves que je vous transmets ce dernier renseignement, mais quant à la querelle entre MM. Gambetta et Grévy, la précision des détails qui me sont fournis ne me permettent pas de conserver le moindre doute.

C'est probablement mercredi prochain que le tribunal de la Seine aura à statuer définitivement sur l'opposition formée par M. Gambetta au jugement qui l'a condamné, en raison de sa circulaire aux électeurs du 20^e arrondissement. On prétend que M. Gambetta ne se présentera pas.

De nombreuses réunions parlementaires sont annoncées pour lundi et mardi prochains. De toutes parts, aussi bien à droite qu'à gauche, on prend ses dispositions, en vue de l'inévitable lutte qui va s'engager.

(Autre correspondance)

Paris, 2 novembre 1877.

S'il y a encore, à l'Elysée, des illusions au sujet de la possibilité de composer un ministère dit de conciliation, ces illusions doivent certainement disparaître devant le langage des organes des gauches.

Hier, le *Journal des Débats* terminait un long article par cette déclaration décisive : « Est-ce un ministère de conciliation qu'il nous faut ? avant le 16 mai, c'était possible. Aujourd'hui, après le 14 octobre, c'est en ministère de solution. »

Aujourd'hui, le *Rappel* fait un exposé des conversations qui ont lieu depuis deux jours, entre les députés des gauches, arrivés à Paris, sur la conduite à tenir dans les éventualités de la solution actuelle : si le Maréchal se décidait à garder le pouvoir, après la démission des ministres du 16 mai, le *Rappel* résume les garanties qui seraient imposées au Maréchal, dans le cas où il se résignerait à prendre un ministère dans les gauches... Il faut lire le détail de ces garanties qui seraient le comble du déshonneur pour le Maréchal.

Le *Rappel* évite de nous apprendre ce que feraient les gauches si le Maréchal et ses ministres restaient au pouvoir. Il est bien probable que la majorité républicaine et radicale serait très embarrassée pour exécuter ses résolutions.

Chez M. Gambetta et chez M. Emile de Girardin, on tient le langage le plus menaçant pour le Maréchal et ses ministres : on se montre décidé à prendre les mesures les plus extrêmes, au besoin, contre le Sénat aussi. Mais quel est le moyen d'exécution si le Maréchal reste ?

On entend les ouvriers dire dans les ateliers : « Il y aura, au mois de novembre, une révolution à Paris, mais nous ne nous en mèlerons pas. »

M. le sénateur Bocher est signalé comme l'un des principaux inspirateurs de la nouvelle rédaction du *Soleil*, qui n'hésite pas à conseiller au Maréchal de prendre un ministère dans les gauches.

Les radicaux sont si fiers de leur triomphe dans les Ardennes contre M. de Ladoucette père, qu'ils ont pris le parti de combattre la candidature du général Chanzy au Conseil général de ce département. On sait que depuis qu'il gouverne l'Algérie, le général Chanzy n'a pas cessé d'être très violemment attaqué par les radicaux. Il ne peut donc être question de lui comme candidat à la présidence de la République, en cas de retraite du maréchal de Mac-Mahon.

Au moment où l'on discute la question de la conduite à tenir pour le Maréchal et ses ministres, si le budget était refusé par la majorité républicaine et radicale, une brochure intitulée : *Les Budgets en Prusse, de 1862 à 1866*, paraît chez Pion. Elle trace un tableau très intéressant de la lutte qui s'est poursuivie pendant quatre années, entre le gouvernement prussien et la Chambre des députés de Berlin.

Le budget, rejeté par la Chambre avec une singulière obstination, était chaque fois rétabli et voté par la Chambre des seigneurs. Le gouvernement, s'autorisant de ce vote unique, perce ait les impôts et pourvoyait aux dépenses publiques.

Cette étude, ne fût-ce qu'au point de vue historique, mérite d'être signalée à l'attention de nos hommes politiques.

Les familles chrétiennes nous sauront gré sans doute de leur rappeler, à l'occasion de la très prochaine rentrée des

Ecoles de Médecine et de Droit, que l'Œuvre catholique du Luxembourg se dispose à faire le meilleur accueil à ceux de leurs fils qui voudront suivre un cours de l'une ou de l'autre des deux universités. Ces jeunes gens trouveront au secrétariat dudit Cercle, toutes les indications désirables pour leur installation.

Une institution touchante dont Paris a pris, il y a quelques années, l'heureuse initiative, est celle de la messe dite au *départ des volontaires*, pour appeler les Bénédiction de Dieu sur les engagés conditionnels qui vont rejoindre leur régiment. Cette messe sera célébrée, comme de coutume, à l'église de Notre-Dame-des-Victoires, le mardi 6 novembre, à 9 heures, par le vénéral curé de la paroisse, M. l'abbé Chevojon, qui, après l'évangile, prononcera une courte allocution. Nous nous permettons d'exprimer le vœu que nos amis de province suivent ce salutaire exemple, en faisant une fondation semblable dans chacune de leurs localités.

Le *Salon des Euvres* annonce sa 16^e réunion pour l'époque fixée avant les vacances, c'est-à-dire le 7 novembre prochain. Mgr. de Ségur veut bien venir raconter lui-même le congrès des œuvres catholiques ouvrières que sa grandeur a présidé au Puy, au mois de septembre dernier. M. de Saint-Girons, professeur à l'Université Catholique de Lyon, doit entretenir l'Assemblée de ce qui s'est fait dans cette ville, pour l'organisation de l'enseignement libre. Nous dirons, comme nous l'avons fait, un mot des communications les plus importantes présentées chaque semaine au salon des Euvres.

On m'écrit du Palais de la Bourse : « On remarque une augmentation de 45 millions dans le bilan hebdomadaire de la Banque de France (chapitre du portefeuille commercial). »

Pour justifier la forte hausse de ce jour, on s'efforce de répandre les bruits de combinaisons pacifiques, tant pour l'intérieur que pour l'extérieur; mais, au milieu des commentaires les plus contradictoires, aucune d'elles ne parvient à se faire accrédié. Parmi les plus malveillantes, la *France* cite les appréciations (d'origine plus ou moins anglaise) de certains journaux d'Outre-Manche. Pour nous, nous n'hésitons nullement à affirmer que la hausse de la journée est le résultat de la position respective de certains vendeurs qui, pour les besoins de leur liquidation, ont dû payer jusqu'à 0,20 de report.

DE SAINT-CHERON.

Roubaix-Tourcoing

ET LE NORD DE LA FRANCE

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Le Maire de la ville de Roubaix a l'honneur d'informer ses Concitoyens que le Scrutin pour l'élection d'un *Conseiller général* dans le Canton-Est, et d'un *Conseiller d'arrondissement* dans le Canton-Ouest s'ouvrira demain dimanche, à sept heures précises du matin.

Roubaix, le 3 novembre 1877.

Le Maire,
A. BULTEAU-LENGLET.

VILLE DE ROUBAIX

Secours aux blessés et malades des armées Russes ou Ottomanes.

Le Maire de la ville de Roubaix a l'honneur de faire appel à ses Concitoyens en faveur des blessés et malades des armées de terre et de mer Russes ou Ottomanes.

Pendant la guerre Franco-Allemande, la Société de Secours aux blessés a reçu de la Russie et des peuples d'Orient des dons importants en faveur de nos malheureux soldats et il est de toute justice que leurs armées trouvent aujourd'hui, parmi nous, les mêmes sympathies. Les besoins sont grands et impérieux.

Les offrandes seront reçues au secrétariat de la mairie, chez Mme Bulteau-Lenglet, rue du Grand-Chemin; chez M. Sadou, rue de l'Alouette.

Hôtel-de-Ville à Roubaix, le 3 Novembre 1877.

Le Maire,
A. BULTEAU-LENGLET.

Les offrandes en faveur des Indiens victimes de la famine sont reçues à Roubaix chez M. Parent-Musin, rue Daubenton, 44.

M. Welche, préfet du Nord, est en ce moment à Paris où il a eu, mercredi, un long entretien avec M. de Fourtou.

Le nouveau concert que doit donner à Roubaix la jeune pianiste australienne, Miss Alice Sydney Burvett, est fixé au lundi 5 novembre prochain. Il aura lieu dans le grand salon de l'Hôtel-de-Ville, à 8 heures précises du soir.

Des artistes de talent, M. Henri Weber, clarinettiste de la *Grande-Barmie*, ex-professeur au Conservatoire de Gand; M. Dufrenne, baryton; M. Doulirolon-de-Try, chanteur de genre; M. Camille Valladier, organiste, lauréat du conservatoire de Toulouse, prendront part à cette grande soirée musicale.

Voici le programme :

1. Grande Sonate en ut majeur pour piano: Allegro, Adagio, Rondo. Prestissimo, Beethoven, exécuté par Miss Alice Sydney Burvett.
2. *Mignon*, A. Thomas, chanté par M. Dufrenne.
3. Fantaisie pour clarinette, Bender, exécuté par M. Weber.

4. *A Gondola Venitienne*, Mendelssohn. B. Imvompia brillant, Ritter, exécuté par Miss Burvett.
5. Chansonnettes de genre, *** chantées par M. Oscar Doulirolon-de-Try.
6. Grande fantasia sur *Lucia de Lammermoor*, Prudent, exécutée par Miss Alice Sydney Burvett.
7. *Notre-Dame de Delvranes*, Paul Henric, chantée par M. Dufrenne.
8. *Carnaval de Venise*, Weber, exécuté par M. Weber.
9. *Air écossais*, Hoffman. B. Le: *Libellule* (grande valse) J. De Leeuw. C. Caprice, Gotschalk, exécutés par Miss Alice Sydney Burvett.
10. Chansonnettes de genre, *** chantées par M. Oscar Doulirolon-de-Try.
11. Duo sur *Robin-des-Bos*, Weber, pour piano et harmonium, exécuté par Miss Alice Sydney Burvett et M. Camille Valladier.

Le piano sera tenu par M. Bruggeman.

Une bonne vieille femme, la veuve Antoine Lefebvre, âgé 76 ans, est tombée morte subitement, ce matin, sur la Grand-Place, en se rendant au marché.

La constatation médicale a démontré que cette mort était due à la rupture d'un anévrisme.

Il y a deux ans, la veuve Lefebvre et son mari, qui est mort, lui, l'année dernière, célébraient le cinquantième anniversaire de leur mariage. Il n'ont pas beaucoup survécu à leur jubilé.

Un agent de police a fait transporter le cadavre au Fort Mulleux où se trouve le domicile de la veuve Lefebvre.

Un journaliste belge, nommé Alphonse Bailleul, s'étant livré à de certains désordres dans son pays natal, avait été poursuivi et condamné par le tribunal de Courtrai.

Pour s'y soustraire, Alphonse était venu se réfugier à Leers, où il serait encore tranquillement, sans un mandat d'extradition lancé contre lui, par l'entremise de la gendarmerie de Roubaix.

Bailleul, arrêté au moment où il entrait chez lui, n'a fait aucune résistance; il a été remis immédiatement entre les mains des autorités belges.

On nous rapporte qu'un vol a été commis, hier, à Croix, dans les circonstances suivantes, au domicile de M. P..., par un jeune homme, nommé Jean Delory.

La femme de M. P..., était malade et ce dernier absent, Delory, sous un prétexte quelconque, a pénétré dans la chambre et s'est emparé de plusieurs bijoux, représentant en somme une certaine valeur.

Mais le voleur a été arrêté bientôt. Delory n'est pas à son coup d'essai, il a déjà été condamné à un mois de prison, pour un délit analogue.

Le hameau de l'Allumette a été mis en émoi, hier, dans la journée, par un affreux malheur, arrivé à deux enfants dont l'un est mort, et l'autre, une petite fille est dans un état désespéré.

Ces deux enfants, âgés de 3 ans environ, profitant d'une absence de leur mère, étaient montés dans une pièce du premier étage de la maison. Là, ils avaient mis le feu à un sac de copeaux, et quand la mère s'aperçut de la disparition, et qu'elle monta pour les chercher, elle les trouva tous les deux moitié brûlés et expirants.

Le docteur Staës, de Croix, appelé, leur prodigua des soins empressés, mais l'un des deux, le garçon, est mort hier soir à 8 heures, et la petite fille est moribonde.

La justice, vient enfin, après de longues recherches, de découvrir les auteurs de la calomnie répandue le 14 octobre dernier, contre l'honorable M. Baas, conseiller municipal. Nous apprenons que des poursuites sont commencées.

Par décret du 13 octobre, sont nommés juges :

A Lille, M. Enlart de Quémy, juge d'instruction à Dunkerque, en remplacement de M. Loingeville, décédé;

A Dunkerque, M. Dufrenne, substitué à Arras.

Un commencement d'incendie s'est manifesté, cette nuit, sur la route de Bondues, dans le cabaret du Beau Ségneur. Le feu, qui avait pris dans le grenier, a été rapidement éteint; quelques soliveaux seulement ont brûlé; les pertes sont insignifiantes.

La Société houillère de Courrières vient d'acheter à Roubaix, sur les bords du nouveau canal, un terrain pour y installer un déchargement mécanique du charbon. Les berlines arriveront sur bateau, telles qu'elles sont extraites de la fosse, et à l'arrivée à Roubaix, une grue à vapeur les portera sur des rails surélevés d'où on les basculera dans les wagons.

On annonce pour demain, dimanche, à huit heures du soir, à l'Hippodrome lillois, un grand concert populaire donné par la musique municipale d'Hem, couronnée au concours du Cateau, et les *Enfants de la Lyre*, de Wattrelos. Ces deux musiques, formant ensemble 100 exécutants, exécuteront deux grands morceaux d'ensemble.